

Communiqué des évêques de l'Est de la France à l'occasion du projet de loi sur "le mariage pour tous"

Le 31 octobre prochain, le Conseil des ministres va se saisir du projet de loi visant à ouvrir le mariage aux personnes de même sexe. L'adoption de ce projet transformerait une institution structurant la société depuis des siècles; ce qui ne peut laisser indifférent aucun citoyen.

Des membres d'autres confessions chrétiennes, d'autres religions mais aussi des groupes de réflexion et des personnalités compétentes s'interrogent.

Est-il possible de prendre une telle décision sans qu'un débat n'ait lieu à l'échelon national?

Les arguments qui veulent légitimer le mariage des personnes de même sexe, reposent en général sur deux points : l'amour et la non-discrimination.

Concernant la question de l'amour, nous comprenons que des personnes du même sexe puissent s'aimer. Mais alors faut-il institutionnaliser une forme particulière d'amour dans la société? Si le mariage a été institué, c'est pour garantir la stabilité sociale et la filiation.

Concernant le second point, celui de la non-discrimination, il faut rappeler que le mariage a toujours été compris comme l'union d'un homme et d'une femme (cf article 12 de la Convention européenne des droits de l'homme). Permettre le mariage de personnes du même sexe, c'est donc changer la définition du mariage lui-même.

Une des conséquences concrètes, déjà prévue dans le projet de loi, que nous ne mesurons peut-être pas encore, c'est le remplacement de la notion de "père" et de "mère" dans l'état civil au profit des notions artificielles et finalement discriminatoires de "parent 1" et de "parent 2".

Dans une société déjà déstabilisée, en quête de repères, avons-nous besoin de porter atteinte à la famille, cellule structurante de la société, et au rôle fondamental du père et de la mère ? Le grand oublié de ce projet n'est-il pas l'enfant ? En voulant donner le "droit à l'enfant" à certains, n'en vient-on pas à nier les droits de l'enfant lui-même ?

Nous renouvelons notre appel aux responsables politiques du pays, afin qu'un large débat ouvert et serein puisse avoir lieu sur ce sujet fondamental. Nous encourageons toutes les initiatives constructives de nos concitoyens en ce sens. Nous appelons les membres de nos communautés à apporter leur contribution à ce débat.

Besançon, le 17 octobre 2012

Mgr André Lacrampe, archevêque de Besançon
Mgr Jean-Pierre Grallet, archevêque de Strasbourg
Mgr Vincent Jordy, évêque de St Claude
Mgr Jean-Paul Mathieu, évêque de St Dié
Mgr François Maupu, évêque de Verdun
Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy
Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz
Mgr Claude Schockert, évêque de Belfort Montbéliard
Mgr Vincent Dollmann, évêque auxiliaire de Strasbourg
Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg